

<https://ash42.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article98>



Rôle du directeur d'ESMS au regard de l'Unité d'Enseignement

- Structures et Dispositifs - Les Unités d'Enseignement - Unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé



Date de mise en ligne : mardi 3 septembre 2013

Copyright © S P D E I 42 - Tous droits réservés

Ce document est un document réalisé par l'académie de Lyon en partenariat avec l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Ce document explicite le rôle du directeur d'établissement médico-social au regard de l'unité d'enseignement.